COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
Du 24 au 30 Sep 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Changement Climatique.....4

- **Changement climatique – Madagascar a ratifié l'accord de Paris**
- **Visite de courtoisie : La Présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim, a reçu une délégation du Fond Vert pour le climat**
- **Financement : fond Vert pour le Climat Rs 36 M disponible**
- **Maurice invitée à Bénéficier du Fond Vert**
- **GCF : Flux d'informations sur l'accès au Fonds vert pour le climat**
- **Gestion des risques et des catastrophes : Vers l'implication de la communauté locale**

Pêche.....12

- **Fermeture de la pêche à l'ourite à Maurice du 15 août au 15 octobre : le point sur la situation**

Veille sanitaire.....15

- **Veille Sanitaire : Alerte régionale**

Culture.....16

- **« Paix en océan Indien »**
- **3e Symposium Inter-religieux des îles de l'Océan Indien**

Sécurité maritime.....21

- **Sécurité Maritime : Une vingtaine d'agents formés en analyse des données d'intérêt maritime**
- **Océan Indien –Sécurité et sauvetage: L'Australie et Maurice renforcent leur collaboration**

Entreprenariat.....24

- **Donner les outils aux entrepreneurs de la région pour réussir**
- **Entreprenariat : du rififi au sein de l'Efoi**

Tourisme.....26

- **Vers un tourisme durable dans les PEID francophones**

Biodiversité.....28

- **Managers of Marine protected areas strength skills and boost capacity**

Environnement.....29

- **Seychelles going green with ban on plastic bags, plates, cutlery**

L'Express de Madagascar

Changement climatique – Madagascar a ratifié l'accord de Paris

24.09.2016



Madagascar se joint aux pays approuvant l'accord de Paris sur le climat. Le 21 septembre, Madagascar ainsi que trente autres pays ont remis officiellement leurs instruments de ratification de l'accord de Paris, en marge de l'Assemblée nationale des Nations Unies à New York. À cette date, soixante pays ont approuvé cet accord, dont la Chine et les États-Unis, les deux grands émetteurs de gaz à effet de serre. Cet accord prévoit de contenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Renforcement de capacité

Hier, le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCCC) du ministère de l'Environnement, de l'écologie et de la forêt, la Commission de l'océan Indien (COI) et le Fonds vert pour le climat (FVC) ont organisé un atelier de recueil d'informations et d'échanges sur le mécanisme du FVC. « Seuls les États correctement informés sur la question pourraient prétendre aux financements proposés par des fonds internationaux », d'où l'importance de ce renforcement de capacité. Deux spécialistes du FVC ont apporté plus de connaissances sur le fonctionnement du FVC, mais aussi sur la vision stratégique de Madagascar. Cette formation a permis aussi d'identifier les priorités nationales en termes d'actions de lutte contre le Changement Climatique et fournir des éléments d'information sur les procédures d'accès au FVC. Pour Madagascar, l'énergie, la santé, la gestion de risques et de catastrophes, l'infrastructure, les déchets, sont les secteurs

prioritaires du document de référence, élaboré pour les projets de changement climatique.

Miangaly Ralitera

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/changement-climatique-madagascar-a-ratifie-laccord-de-paris/

Visite de courtoisie : La Présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim, a reçu une délégation du Fond Vert pour le climat

Sep 26, 2016



La Présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim, a reçu une délégation du Fond Vert pour le Climat ce lundi 26 septembre à la State House. Cette délégation, composée de Jessica Jacob, spécialiste des entités accréditées, Eduardo Freitas, spécialiste du dialogue inter-pays et Jean Baptiste Routier, Conseiller Climat et environnement de la COI, est à Maurice pour une importante réunion de travail avec la Commission de l'Océan Indien concernant le fond vert pour le climat. Les petits états insulaires, dont Maurice et les pays de la COI pourront puiser de ce fond de manière significative pour assurer la résilience face aux défis du changement climatique

http://www.mbcradio.tv/article/visite-de-courtoisie%C2%A0-la-pr%C3%A9sidente-de-la-r%C3%A9publique-ameenah-gurib-fakim-re%C3%A7u-une-d%C3%A9l%C3%A9gation

28/09/2016

FINANCEMENT

Fonds vert pour le climat : Rs 36 M disponibles



Eduardo Freitas et Jessica Jacob ont fait le point sur les opportunités que présente le Fonds vert pour le climat.

QU'EST-CE que le Fonds vert pour le climat (ou le *Green Climate Fund*-GCF) ? Comment avoir accès à l'argent proposé par cet organisme international ? Et surtout, dans quelle mesure Maurice peut-il y recourir pour la création de son économie océanique ? Les représentants du GCF, Edurado Freitas et Jessica Jacob, y ont apporté des réponses lundi, lors d'une conférence organisée par la Commission de l'océan Indien (COI) en collaboration avec le ministère des Finances.

«Actuellement il existe 17 projets financés partiellement ou totalement par le GCF dans une vingtaine de pays. Ces projets, d'un montant total de 424 millions de dollars, peuvent servir d'exemple à Maurice», note Eduardo Freitas, *Country Operations Dialogue Specialist*. Parmi ces projets figurent l'installation d'abris cycloniques au Bangladesh ou le système d'information climatique et d'alerte avancée au Malawi.

Jessica Jacobs, *Accreditation Entities Specialist*, explique pour sa part que les pays ayant adhéré au GCF peuvent chaque année avoir accès à 1 million de dollars +(soit Rs 36 M), non cumulables, dans le but d'aider des organisations à concrétiser des projets environnementaux.

Le Fonds vert pour le climat est un organisme financier de l'Organisation des Nations unies officiellement lancé en 2011. Il a pour objectif de financer des projets en faveur de la protection de l'environnement et de la mitigation de l'impact de l'homme sur l'écosystème. Cet organisme, depuis fin 2015, détient environ dix milliards de dollars, prêts à être redistribués. Cet argent sera utilisé aussi bien pour l'adaptation au changement climatique que pour l'atténuation des effets déjà ressentis. Il vise en priorité les pays en voie de développement et les états insulaires.

Pour pouvoir accéder au fonds, il est nécessaire d'être accrédité au GCF. *«Si une institution privée, publique ou une ONG répond aux critères, elle peut être éligible au Fonds vert pour le climat et obtenir les accréditations nécessaires pour le financement de son projet»*, avance Jessica Jacobs.

Selon nos informations, Maurice souhaiterait se tourner vers le Fonds vert pour le climat en vue de la création d'une économie bleue viable et durable.

Le Défi QUOTIDIEN

Maurice invitée à bénéficier du Fonds vert

Après la COP21 de Paris, un fonds a été créé pour financer des projets de développement durable à travers le monde, notamment dans les pays insulaires et en voie de développement. Dans ce contexte, une réunion animée par des experts a eu lieu le lundi 26 septembre.

La Commission de l'océan Indien (COI) encourage ses pays membres, dont Maurice, à tirer profit du financement auprès du Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund – GCF) et de l'Agence française pour le développement (AFD) dans le cadre de projets liés au développement durable. Le GCF a pour objectif de financer des projets à faible impact environnemental, notamment dans les pays insulaires et en voie de développement. Il s'agit d'une initiative des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

« *Le GCF a pour but d'assurer le financement à travers un réseau d'institutions bien établies à la fois nationales et internationales, offrant un éventail d'instruments financiers, tels les prêts, les fonds d'investissement, les garanties et les subventions* », explique la COI dans un communiqué de presse.

Pour sensibiliser les acteurs concernés par ces financements, la COI organise une série de réunions dans les États membres, où des spécialistes du GCF présentent ce concept. Le lundi 26 septembre, c'était au tour de Maurice d'accueillir une telle réunion. Cette dernière s'est tenue à l'Institut français de Maurice (IFM), à Rose-Hill. Les experts qui y ont présenté le GCF sont Jessica Jacob, spécialiste des entités accréditées, et Eduardo Freitas, spécialiste dialogue pays.



La COI encourage ses pays membres à tirer profit du Fonds Vert.

Ils ont expliqué que tout pays intéressé à bénéficier du GCF doit nommer une Autorité nationale désignée (AND). Il s'agit d'une institution qui a la charge de se positionner en trait d'union entre l'État et le GCF. L'AND supervise les activités du fonds. À ce jour, 130 pays ont établi une AND, selon la COI.

Le Fonds vert pour le climat est une initiative qui fait suite à la conférence sur le climat (COP21) qui s'est tenue en décembre 2015 à Paris, en France. « *Après l'accord historique de Paris à la COP21, l'heure est à l'action. C'est tout l'intérêt de ces réunions du Fonds vert qui permettront de préparer la région à l'élaboration de projets concrets, adaptés à la vulnérabilité spécifique de nos îles.*

C'est donc une chance inouïe qui nous est donnée d'accéder dans les meilleures conditions aux fonds colossaux disponibles pour renforcer la sécurité de nos populations et améliorer la résilience de l'Indianocéanie », commente Madi Hamada, secrétaire général de la COI.

RS 607 MILLIARDS DE PERTES

Les pays membres sont particulièrement touchés par les effets du changement climatique, selon la COI. La commission estime à USD 17,2 milliards, soit environ Rs 607,5 milliards, les pertes subies de 1980 à 2013 en raison des catastrophes naturelles et des effets du changement climatique aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et à Zanzibar.

Toujours selon la COI, 50 % des financements du GCF sont destinés aux Petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux États africains. « *Pour atténuer les impacts du dérèglement climatique et faciliter l'adaptation de nos sociétés, il est nécessaire de mobiliser des financements pour conduire des projets réalistes. Le GCF est en cela une opportunité à ne pas rater* », lance la COI.

Patrice Donzelot
patrice@defimedia.info

Le Défi Quotidien 27 sep 16

http://defimedia.info/developpement-durable-maurice-invitee-beneficier-du-fonds-vert

GCF : Flux d'informations sur l'accès au Fonds vert pour le climat

24/09/ 2016

Madagascar fait partie des pays en développement qui subissent de plein fouet les impacts du dérèglement climatique. La Grande île figure ainsi parmi les pays vulnérables face aux impacts du changement climatique, au bénéfice desquels a été créé le Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund ou GCF).

Cet organisme financier de l'Organisation des Nations Unies (rattaché à la CCNUCC ou convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) dont la création a été décidée lors de la Conférence des parties (COP15) à Copenhague en 2009, a été lancé officiellement en 2011 lors de la COP17. Le GCF vise notamment à faciliter l'adaptation des pays du Sud et le lancement de projets d'atténuation des conséquences du changement climatique. Plus précisément, il s'agit de réaliser des transferts de fonds des pays les plus avancés vers ceux plus vulnérables, afin de mettre en place des projets pour combattre les effets du changement climatique. Ces transferts sont, cependant réalisés suivant un processus bien déterminé et les bénéficiaires doivent se conformer à une série de procédures et diverses étapes, pour que l'usage des ressources accordées en faveur des projets atteignent les objectifs de facilitation de l'adaptation/atténuation face aux impacts du changement climatique dans les pays en développement. Le GCF a ainsi pour but d'assurer le financement à travers un réseau d'institutions bien établies – nationales et internationales -offrant un éventail d'instruments financiers (prêts, fonds d'investissement, garanties, subventions).

Atelier d'information. Dans le cadre de la démarche d'information des pays insulaires de l'Océan Indien, des réunions régionales de présentation du GCF sont organisées dans la région Océan Indien. Pour Madagascar, la réunion de présentation, organisée par le Bureau national de coordination des changements climatiques, le ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF) et la COI (Commission de l'Océan Indien) s'est tenue, hier, à l'Alliance Française Andavamamba. Deux spécialistes du GCF, en la personne de Jessica Jacob, spécialistes des entités accréditées, et Eduardo Freitas, spécialiste du dialogue pays, ont présenté le GCF, le mécanisme et les procédures d'accès au Fonds vert.

Il faut savoir que l'accès au GCF doit se faire sur la base de l'existence d'une autorité nationale désignée (AND) dont la nomination constitue la toute première étape pour s'engager auprès du GCF. Pour Madagascar, l'AND est le MEEF. Vient ensuite la demande d'accréditation, également assortie de plusieurs étapes. Les pays peuvent, en effet, accéder au financement à travers plusieurs entités (institutions internationales, régionales, nationales, publiques ou privées), lesquelles doivent auparavant avoir obtenu l'accréditation du GCF. Ce sont ces entités accréditées qui sont habilitées à soumettre des propositions de financement pour des projets (lesquels doivent obtenir l'approbation du GCF). Elles supervisent la gestion de la mise en œuvre de projets et offrent une gamme d'instruments financiers.

Pour Madagascar, le pays est actuellement dans la phase préparatoire de l'accès au GCF et les informations recueillies durant la réunion de présentation d'hier, permettront peut-être de susciter des initiatives de la part de diverses entités, appelées à s'engager auprès du GCF.

Hanitra R.

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2016/09/24/gcf-flux-dinformations-lacces-fonds-vert-climat/

Gestion des risques et des catastrophes : Vers l'implication de la communauté locale

29 SEPTEMBRE 2016



La mise en place d'un plan de relèvement et de résilience dans le Sud est primordiale.

Le classement réalisé par le groupe britannique Maplecroft montre que la situation de Madagascar st alarmante en matière de changement climatique. Effectivement, le pays se trouve à la troisième place après l'Inde et le Bangladesh.

Depuis toujours, la majorité des acteurs de la gestion des risques et des catastrophes concentre leurs efforts sur les mesures d'aide d'urgence. « *Si auparavant, nous avons impliqué surtout les autorités, actuellement, il est nécessaire de changer de tactique et donc d'impliquer plus la communauté locale dans la gestion des risques et catastrophes* », lance Col. Charles Rambolarison, secrétaire exécutif du Bureau National de la Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC), hier, en marge de l'échange avec les acteurs australiens, britanniques, mauriciens et malgaches, qui s'est tenu à la Résidence de Grande-Bretagne à Alarobia. Effectivement, le danger est imminent parce que les aides engendrent une culture de dépendances chez la population vulnérable. La mise à jour des stratégies

mises en œuvre dans l'atteinte des objectifs de résilience des populations exposées aux risques et les plus vulnérables. « *Même si l'apport de nourritures et de tentes semble nécessaire, la collaboration avec la population afin de réduire les risques et catastrophes est aussi très importante, sur tous les plans et à tous les niveaux* », poursuit-il.

1,6 million USD. Le gouvernement britannique a offert une enveloppe de 1,6 million USD pour faire face au phénomène La Nina dans le Grand Sud. Pour cette année, le temps sera fortement marqué par ce phénomène selon les prévisions de la Direction Générale de la Météo. Cela signifie qu'il risque d'avoir beaucoup de pluies surtout dans les parties Sud et Ouest du pays. Ce partage d'expériences avait pour objectif de tirer les bonnes pratiques des autres pays dans l'élaboration des stratégies pour l'année à venir. L'atelier a vu la participation des acteurs locaux de la gestion des risques et des catastrophes comme la Croix-Rouge Malagasy, l'Université d'Antananarivo, des représentants de la Santé… Cet atelier contribue à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale en gestion des risques et des catastrophes dont le but est d'accroître une meilleure résilience des communautés concernées.

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2016/09/29/gestion-risques-catastrophes-vers-limplication-de-communaute-locale/

Pêche

Fermeture de la pêche à l'ourite à Maurice du 15 août au 15 octobre : le point sur la situation

Près de six semaines après la fermeture de la pêche à l'ourite, le ministre mauricien de l'Économie océanique, des Ressources marines et de la Pêche, Prem Koonjoo, a fait le point sur la situation lors d'une conférence de presse le 23 septembre 2016.

Des ourites

En présence de représentants des associations de pêcheurs et de tous les partenaires impliqués dans cette initiative, il a appelé au respect de la fermeture temporaire et a annoncé un durcissement de la surveillance et des contrôles.

« Je fais appel aux forces de l'ordre, c'est à dire le Fisheries Protection Service, les Coast Guards et autres corps de police pour ne pas faire de compromis avec les braconniers», a déclaré le ministre Prem Koonjoo. « Nous savons qu'il y a des braconniers qui pêchent malgré l'interdiction. Le ministère a ainsi décidé de renforcer l'équipe du FPS avec 25 officiers de plus. Nous serons intransigeants contre ceux qui ne respectent pas la loi », a-t-il souligné.

La décision de mettre en place une fermeture nationale de la pêche au poulpe a été prise sur la base de la situation dramatique de cette pêcherie. En 2015, les captures officielles ne s'élevaient plus qu'à 27 tonnes contre 170 tonnes en 2002, une chute qui s'explique par la raréfaction de la ressource et par les pratiques de pêche illégale dont les prises ne sont pas déclarées. D'autre part, l'expérience répétée chaque année à Rodrigues depuis 2012 a démontré que la fermeture saisonnière permet d'augmenter les captures annuelles tout en permettant à la

ressource de se rétablir. « La majorité des pêcheurs professionnels jouent le jeu à Maurice. Le travail de sensibilisation des ONG dans ce sens a été remarquable », souligne Pamela Bapoo-Dundoo, coordinatrice du programme GEF-SGP mis en œuvre par le PNUD.

« Elles se sont toutes engagées à tenir ce rôle d'éducateur et de relai informationnel entre le gouvernement et la communauté des pêcheurs. Mais leur travail s'arrête là et les autorités sont, quant à elles, responsables de l'application de l'interdiction temporaire. Nous avons fait appel aux National Coast Guards, aux Fisheries Protection Services et même à la Police de l'Environnement pour la surveillance. Nous sommes conscients que le braconnage n'a pas arrêté ».

Ce braconnage menace le succès de la mesure prise par le gouvernement. La pêche illégale est surtout le fait de pêcheurs dits « amateurs », qui ne respectent ni la période conservatoire, ni les réglementations en vigueur tout au long de l'année. La capture d'ourite se fait essentiellement en nageant sous l'eau.

« Dans les pays où nous avons apporté notre appui en matière de gestion de cette pêcherie emblématique de la région, le braconnage a toujours existé en pointillés et c'est par un travail continu d'information et de prévention que l'on peut endiguer ce problème », estime Luc Ralaimarindaza, chargé de mission auprès de la Commission de l'océan Indien. Et d'ajouter, « le

comportement des consommateurs, tout comme celui des familles de pêcheurs, est également déterminant. Les cuisinières mauriciennes doivent refuser de préparer l'ourite locale jusqu'à la mi-octobre. C'est pourquoi nous appelons à la collaboration de tous – forces de l'ordre et population – pour dénoncer le braconnage à Maurice pendant cette fermeture », invite-t-il. Cette fermeture de deux mois, correspondant à la période de reproduction des ourites, est organisée pour le bénéfice des pêcheurs par le gouvernement de la République de Maurice, avec le soutien de la Commission de l'océan Indien à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne et du programme GEF Small Grants Programme (GEF-SGP) mis en œuvre par le PNUD, et la collaboration de quatre ONG sur le terrain, la MMCS, Reef Conservation, Eco Sud et EcoMode Society. A la réouverture, les prises plus nombreuses et de plus grande taille permettront d'augmenter les revenus des pêcheurs et d'approvisionner banyans et restaurateurs. Sur le long terme, il est envisagé de faire renaître le lagon de Maurice par différents efforts de

gestion des ressources qu'il renferme. La clôture temporaire de la pêche à l'ourite n'est que le premier d'une série de petits pas dont le succès sera déterminant pour l'avenir et pour l'économie océanique du pays.

http://www.maurice-info.mu/fermeture-de-peche-a-lourite-a-maurice-15-aout-15-octobre-point-situation.html

Veille Sanitaire

Samedi Plus du 24 au 30 sep 2016



Veille sanitaire : Alerte régionale

L'Agence française de développement (AFD) accorde un soutien financier et technique à la Commission de l'océan Indien (COI) pour la mise en place d'un réseau de surveillance des épidémies et de gestion des alertes dans cette sous-région. Il s'agit d'une collaboration permanente entre les services de santé des cinq États membres de la COI (Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles). Ce réseau régional de surveillance et de veille sanitaire vient d'être mis en branle ces derniers temps avec la crise provoquée par la fièvre aphteuse. Deux responsables de l'AFD étaient à Maurice récemment.

Culture

Témoignages

« Paix en océan Indien »

Déclaration du Symposium 2016 du Réseau interreligieux de l'Indianocéanie

30 septembre 2016

Idriss Issop-Banian, président du GDIR (Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion), vient de nous envoyer la Déclaration Finale du 3è Symposium du Réseau interreligieux de l'Indianocéanie, qui s'est déroulé du 22 au 24 septembre à Saint-Denis. Voici le texte intégral de cette déclaration qui reprend un mot d'ordre défendu depuis plus de 40 ans par le Parti communiste réunionnais : « Océan Indien zone de paix ».



La cérémonie de clôture du Symposium 2016 du Réseau interreligieux de l'Indianocéanie.

Préambule : Nous réaffirmons notre conviction spirituelle commune que nous sommes une seule famille. Tous les êtres humains sont habités par la même lumière de Dieu et ont la même dignité. La Vie est sacrée et une même Règle d'Or régit nos relations fondamentales : « Fais à autrui le bien que tu souhaites pour toi-même ». Nous, délégués des groupes de dialogue interreligieux de Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion, tous membres du Réseau interreligieux de l'Indianocéanie, forts de la Déclaration de Port-Louis suivant le premier Symposium qui a eu lieu à Maurice en 2009, consolidés par la Déclaration de Victoria suivant le deuxième Symposium qui a eu lieu aux Seychelles en 2012, réaffirmant notre conviction que le dialogue des religions est un vecteur essentiel pour le vivre ensemble des personnes et des peuples, et, ce faisant, désireux d'agir avec les autres acteurs de nos sociétés humaines pour qu'advienne la paix, ayant à cœur de développer des solidarités de paix et de cohésion dans un partage éthique et humaniste, réunis du 22 au 24 septembre 2016 à Saint-Denis de La Réunion en Symposium, avons réfléchi sur la Paix en Océan Indien et avons traité des thèmes suivants :

Océan Indien zone de paix ;

La paix dans nos sociétés ;

Les défis du changement climatique - Écologie et spiritualités ;

Indianocéanité.

Le Symposium du Réseau interreligieux de l'Indianocéanie, après en avoir délibéré :

Résolution n° 1 : Appelle les responsables politiques et les gouvernants à tenir compte de la résolution 70/22 adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 7 décembre 2015, faisant de l'Océan Indien une Zone de Paix.

Résolution n°2 : Appelle les acteurs de la société à prendre conscience des conséquences liées au changement climatique dans l'Indianocéanie.

Résolution n°3 : Appelle à tenir compte de la spiritualité dans les actes de la vie quotidienne, pour ce qui relève du respect de l'environnement et des populations.

Résolution n° 4 : Réaffirme son engagement à lutter contre les fléaux que sont la misère, la corruption, le racisme et la xénophobie, et se prononce en faveur d'un co-développement solidaire et équitable de l'Indianocéanie.

Résolution n° 5 : Soutient le désir de l'observateur venant de Mayotte de créer un groupe de dialogue interreligieux à Mayotte.

Résolution n° 6 : Soutient le désir de l'observateur venant des Comores de créer un groupe de dialogue interreligieux aux Comores.

Résolution n° 7 : Réaffirme le droit des Chagossiens de retourner et de vivre sur leur terre.

« Seigneur Dieu, fais de nous des artisans de Paix et tiens-nous dans la lumière ».

Fait à Saint-Denis de La Réunion

Suivent les signatures des délégations du PLeROC (Madagascar) - CoR (Maurice) – SIFCO (Seychelles)- GDIR (La Réunion)

http://www.temoignages.re/culture/culture-et-identite/paix-en-ocean-indien,87635

3e Symposium Inter-religieux des îles de l'Océan Indien

La troisième journée du symposium, le 24 septembre 2016, est consacrée à l'Indianocéanité, et ce qui fait sa spécificité culturelle : son histoire, ses héritages culturels communs, les relations entre les îles... La connaissance de cette histoire et de cette culture commune constituent en effet un facteur de compréhension et de paix nécessaire.



Je suis particulièrement fière d'être parmi vous ce matin à l'occasion du 3ème Symposium Inter-religieux des îles de l'Océan Indien. C'est avec un immense plaisir que je représente Monsieur Didier ROBERT, Président du Conseil Régional. Aussi je tiens à vous remercier très chaleureusement pour cette invitation. Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous féliciter chers organisateurs pour cet événement qui à mon sens me paraît plus que jamais nécessaire. J'aimerais, aussi, saluer les différentes délégations qui ont fait le déplacement pour l'occasion. A toutes et à tous je vous souhaite la bienvenue à La Réunion ! La contribution de chacun est précieuse pour la préservation de toutes ces valeurs fondamentales que sont : le respect, la tolérance, la solidarité et la fraternité. Notre Collectivité soutient cette initiative qui donne une place importante à toutes les religions et cultures que compte nos îles.
Ce symposium a bien entendu toute sa place à La Réunion, où nous avons su développer un véritable vivre-ensemble harmonieux auquel nous sommes tous très attachés. Les actes de violences liés à l'intolérance religieuse, aux incompréhensions culturelles et les conflits meurtriers qui en découlent parfois doivent tous nous interpeller et nous conduire à

redoubler de vigilance. Et à mon sens, ''l'arme'' la plus efficace face à tout obscurantisme réside dans le dialogue, la prévention et surtout l'éducation. Cette manifestation c'est l'opportunité de réaffirmer ce en quoi nous croyons pour nos territoires et pour le monde, un attachement à des valeurs qui sont l'antithèse même de tout extrémisme ou violence. Nos différences qu'elles soient religieuses ou culturelles ne sont pas antinomiques, bien au contraire. Ces différences, ce Zarlor, s'intègrent parfaitement à cet héritage commun que possèdent nos îles du Sud-ouest et fait la richesse de cette indiano-céanité qui nous caractérise si bien. Mieux se connaître c'est mieux s'accepter et le dialogue des cultures constitue la réponse aux conflits identitaires ou religieux qui peuvent exister.
Consciente que l'équilibre de notre vivre-ensemble reste à bien des égards fragile et que nous avons le devoir de le préserver, notre Collectivité encourage les acteurs culturels dans leur démarche de partage. L'envergure régionale des actions et la fédération des acteurs resteront la ligne directrice de notre soutien. Aujourd'hui, plus que jamais pour parvenir à une société plus juste, nous ne devons aucunement occulter le fait que la responsabilité collective relève aussi et surtout des pouvoirs publics.
Et c'est pourquoi la collectivité a voulu s'engager auprès de vous. Et je suis convaincue qu'il est de notre devoir à tous de nous mobiliser.
Aussi, il était parfaitement naturel que la Région accompagne et soutienne financièrement cet événement En matière de coopération régionale, la Région poursuit d'ailleurs l'articulation du FEDER avec le projet « gestion de la Biodiversité dans la région de l'Afrique australe et orientale et de l'Océan Indien » . Les objectifs du projet Biodiversité sont de soutenir les pays bénéficiaires afin de réduire la pression sur la biodiversité et de promouvoir les usages durables des ressources issues de la biodiversité dans une optique de développement et de lutte contre la pauvreté….
Ce qui nous réunit ainsi aujourd'hui, c'est la certitude non seulement que nous devons agir pour nous entraider, mais aussi que nous pouvons le faire. A sa mesure, la Région Réunion s'investit par conséquent dans de nombreux projets, riverains ou éloignés, et participe activement à cette innovation sociale qui aujourd'hui plus que jamais paraît nécessaire..
http://www.inforeunion.net/3e-Symposium-Inter-religieux-des-iles-de-l-Ocean-Indien_a13530.html

Sécurité Maritime

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

OCÉAN INDIEN—SÉCURITÉ ET SAUVETAGE: L'Australie et Maurice renforcent leur collaboration

28 September, 2016



Un cours spécialisé sur le Search and Rescue Development a été lancé lundi par le ministre de la Pêche et de l'Économie océanique, Prem Koonjoo, en collaboration avec l'Australian High Commission à la Mauritius Maritime Training Academy de Pointe-aux-Sables. Ces cours, échelonnés sur deux semaines, sont placés sous la férule de Dan Gillis, Senior Search and Rescue (SAR) Officier de l'Australian Maritime Safety Authority (AMSA).

En janvier de 2015, l'AMSA a démarré le SAR Capability Partnership Program avec des agences basées à Maurice, au Sri Lanka et aux Maldives. Ce programme, échelonné sur trois mois, s'est élevé à une somme de USD 2,6 millions. L'Australian Department of Foreign Affairs et du Trade's Government Partnerships for Development Program a mis en place des fonds pour permettre aux Australiens, issus du secteur privé, d'être partie prenante dans l'allégement de la pauvreté, en mettant en place des structures dans des pays en développement, comme ceux de l'océan Indien, l'Asie et les régions du Pacifique. L'objectif de ce programme est de permettre le développement de ces pays à être plus effectifs dans le secteur maritime. Commentant la tenue du lancement de ces cours, Volkan Alasya, Australian Deputy High Commissioner, affirme : « Australia is pleased to be working with the Mauritian authorities to build its search and rescue capability. Recent tragic events such as the disappearance of Malaysian Airlines flight MH370 have highlighted the importance of increased collaboration and coordination amongst regional

partners. We appreciate the ongoing support and cooperation which Mauritian authorities have shared with Australia and Malaysia in this respect. Australia is dedicated to working with partner countries to promote maritime security and safety as a means to encourage and protect trade and economic growth. » Premduth Koonjoo a pour sa part laissé entendre que, suite à une rencontre avec l'AMSA Program Manager du SAR Capability Partnership Program (SCPP), Louise Proctor, et tous les Stakeholders engagés dans le SAR, l'AMSA a confirmé que les fonds de USD 2,6 millions ont été obtenus pour la coopération avec Maurice, les Maldives et le Sri Lanka en vue de mettre en place un plan de recherche et de sauvetage dans l'océan Indien. Pour le ministre, « AMSA expertise is highly reputed in Safety of Navigation, this new area of collaboration is an excellent opportunity for Mauritius to benefit from the expertise of Australia in terms of SAR ». À la fin de ce programme de formation pour 2017, dit-on, le domaine de l'aviation et le secteur maritime se trouveront enrichis. « Partner countries will have improved cooperation and greater ability to communicate for search and rescue, along with better systems to conduct timely and effective search and rescue operations. »

http://www.lemauricien.com/article/ocean-indien-securite-et-sauvetage-l-australie-et-maurice-renforcent-leur-collaboration

La Gazette
des Comores



Sécurité maritime: Une vingtaine d'agents formés en analyse des données d'intérêt maritime

26/09/2016 admin 0

Ils sont vingt agents issus de l'administration du secteur maritime à avoir suivi une formation de 11 jours. Ils viennent de recevoir leur attestations de fin de stage, en présence du vice président en charge des transports, après avoir eu des compétences sur l'indentification et la localisation les indices et actes criminels en mer.

Assurer la police en mer et l'exploitation en toute sécurité des ressources maritimes tel est l'objet d'un atelier de 11 jours organisé à Moroni. Cet atelier qui nécessite, entre autres, l'analyse continue des données d'intérêt maritime collectées auprès de diverses sources ouvertes (open source) et leur échange au niveau régional, en coordination avec les administrations nationales, s'inscrit dans le cadre du projet européen CRIMARIO (programme Routes maritimes critiques).

Ils étaient une vingtaine de participants comoriens à y participer. Ces bénéficiaires de la formation « ont pu développer leurs compétences en matière de visualisation et d'analyse des données d'intérêt maritime », explique Olivier Bézier, responsable de la Formation et du renforcement des capacités du projet « CRIMARIO ».

Cette analyse est partagée à la fois par les États côtiers de l'océan Indien et les partenaires internationaux, notamment l'Union européenne qui a lancé divers projets dont CRIMARIO. Ce projet a pour but de promouvoir la culture de la connaissance de la situation maritime (maritime situational awareness) en développant l'échange d'informations et le renforcement des capacités techniques et humaines d'analyse de cette information.

Les autorités comoriennes (et plus particulièrement l'Agence nationale des affaires maritimes récemment créée) ont démarré leur collaboration avec le projet en établissant ensemble un programme de formation, adapté aux réalités nationales et régionales tout en respectant les standards internationaux. L'une des priorités est, d'après Abdoul-Had Ahmed Mouhoussoune, point focal national du projet CRIMARIO, à l'Agence nationale des Affaires maritimes, de renforcer la sécurité maritime est de développer les compétences en visualisation et analyse des données d'intérêt maritime.

Cette session vient de compléter les deux précédentes : régionales Mombasa (Kenya) en février et avril dernier. Lors de cérémonie de clôture les travaux de cette session du 19 au 23 septembre, le Vice-Président de l'Union des Comores, en charge du Ministère des Transports, demande l'installation d'un centre ici aux Comores. Abdallah Said Sarouma sollicite également des échanges entre les techniciens de l'océan indien.

Les vingt participants venant de l'ensemble des administrations impliquées dans l'action de l'Etat en mer : ANAM (Agence nationale des affaires maritimes), Autorité portuaire des Comores (Moroni, Mutsamudu, Fomboni), Garde-côtes comorienne et Centre national de contrôle et de surveillance des pêches, se sont entraînés à la visualisation et à l'analyse les données provenant de sources diverses. Ils ont également « approfondi l'usage d'outils informatiques pour extraire et traiter les données puis les visualiser via un système d'information géographique (SIG), libre de droit », lit-on dans un communiqué de presse.

A l'issue de cette session, les participants ayant passé avec succès les tests, approfondiront leurs compétences lors d'une session de niveau 2, qui aura lieu du 31 octobre au 11 novembre 2016. En parallèle, un apprentissage en ligne est proposé à l'ensemble des participants.

http://lagazettedescomores.com/société/sécurité-maritime-une-vingtaine-d'agents-formés-en-analyse-des-données-d'intérêt-maritime.html

Entreprenariat

Entreprenariat : du rififi au sein de l'Efoi

28/09/2016

La plateforme «Entreprendre au féminin océan Indien» (Efoi) traverse une crise qui risque fort d'ébranler la volonté de la gente féminine de développer la Nation à travers la promotion de l'entreprenariat féminin. En effet, la plateforme venait de tenir une autre élection de la présidente, remplaçant ainsi la présidente légitimement élue, en la personne de Fanja Razakaboana.

En juin dernier, les présidentes des 15 antennes régionales de l'Efoi à Madagascar ont hissé Fanja Razakaboana à la présidence de cette entité. Une élection légitimée par la présidence du commissaire régional des femmes chefs d'Entreprises de la région océan Indien et non moins consultante de la Commission de l'océan Indien (Coi). Il faut savoir que «Entreprendre au féminin océan Indien» est rattachée à la Coi.

L'élection de Fanja Razakaboana à la tête de l'Efoi-Madagascar avait ravivé l'espoir des femmes entrepreneurs étant donné ses expériences. Pour rappel, la présidente du comité adhoc de l'organisation de cette élection, également présidente de l'antenne Efoi-Nosy Be, avait déclaré que «*Le fait que Fanja Razakaboana soit la seule candidate n'est pas fortuite. En fait, nous estimons qu'elle est la plus apte à diriger la plateforme dans la mesure où les autres présidentes n'ont pas encore assez d'expérience*».

Cependant, depuis l'élection en juin dernier à la Chambre du commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCI-A), la présidente sortante de l'Efoi, Sylvia Pagès n'a jamais voulu procéder à la passation de services avec son successeur, ce qui fait que Fanja Razakaboana n'a jamais pu assumer sereinement son poste de nouvelle présidente. Et ce fut le statu quo jusqu'à ce que les représentants des 14 antennes régionales aient procédé lundi dernier à l'élection d'une nouvelle présidente de l'Efoi-Madagascar.

Statut juridique à régulariser

Pourtant, Fanja Razakaboana comptait notamment parmi ses perspectives de promotion de l'entreprenariat féminin, le projet de régulariser la situation juridique des associations régionales en vue de se constituer en une plateforme de femmes entrepreneurs qui ne serait qu'une émanation de l'Efoi. Ladite plateforme aurait été indispensable étant donné que l'Efoi est appuyée financièrement par des bailleurs, mais ne dispose malheureusement pas d'autonomie financière.

Une partie des membres ont, pour des raisons inconnues, contesté ce projet pourtant décidé de manière collégiale. Ce qui les a poussées à organiser une nouvelle élection lundi dernier, à l'issue de laquelle a été élue la présidente de l'Efoi-Toliara, Emilie Helisoa Panoeline Rakotondrainivonona.

Dans tous les cas, ces gesticulations constituent un signe de plus des velléités d'instaurer des «*groupements du secteur privé étatiques*» au pays. Par ailleurs, face à ces irrégularités, le silence de la Coi s'avère préoccupant. Est-ce à dire qu'elle est en train de cautionner elle aussi cette nouvelle élection malgré la présence de sa représentante lors de la dernière élection de juin dernier ?

http://www.newsmada.com/2016/09/28/entreprenariat-du-rififi-au-sein-de-lefoi/

BUSINESS MAGAZINE



Donner les outils aux entrepreneurs de la région pour réussir

Où trouver du financement ? Comment solliciter le soutien des institutions internationales ? Quels sont les freins à l'entrepreneuriat ? Comment les nouvelles technologies et l'écologie peuvent-elles se mettre au service de l'entrepreneuriat ? Autant de questions abordées lors du forum Ambition Jeune, organisé récemment par Synergie Jeunes, en collaboration avec l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien.
Les entrepreneurs ont pu se familiariser avec les initiatives prises dans les pays membres de la COI – Maurice, Réunion, Madagascar, Comores et Seychelles – pour faciliter le développement de l'entreprise. Les progrès réalisés par La Réunion en matière d'entreprise virtuelle ont fait l'objet d'une étude de cas.
L'un des objectifs du forum était de mettre en place un réseau qui puisse rassembler les experts et les organisations qui travaillent pour le développement de l'entreprise.

Seychelles NATION

Vers un tourisme durable dans les PEID francophones

28-September-2016



Le Ministre du Tourisme et de la Culture des Seychelles, Alain Saint-Ange, de concert avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) a lancé, ce lundi, l'atelier du tourisme durable à l'hôtel Savoy à Beau Vallon.

Cet atelier est venu mettre en lumière le retour d'expériences et le partage, nécessaires, à propos du tourisme durable au niveau des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) francophones.

Au travers de son discours, Malik Sarr, directeur du Bureau Régional de l'Océan Indien (BROI), situé à Antananarivo, a insisté sur son souhait, au travers de l'OIF et de l'IFDD de dynamiser et renforcer la coopération régionale déjà existante entre les pays concernés. Le BROI est avant tout une plateforme d'échanges, de partage d'expériences et d'actions communes autour de programmes ou projets structurants, selon ses propos.

En présence de Joël Morgan, Ministre des Affaires étrangères et des Transports, de l'Ambassadeur de France aux Seychelles, Lionel Majesté-Larrouy, de Malik Sarr du BROI, de la Commission de l'océan Indien, le Ministredu Tourisme et de la Culture des Seychelles, Alain Saint-Ange,

avec toute son équipe, a rappelé que le gouvernement seychellois mettait tout en œuvre pour travailler, côte à côte, avec tous les partenaires du secteur du tourisme pour le rendre encore plus durable.

« Nos jeunes seychellois se sentent impliqués. Ils sont formés dans ce sens. Heureux hasard du calendrier, l'Organisation Internationale de la Francophonie est présente pour la journée mondiale du tourisme ce mardi 27 septembre. Pour marquer ce temps fort et cette démarche, nous allons planter un arbre, à Victoria, qui sera un petit esprit qui restera, 'ad vitam eternam', pour rappeler notre engagement vis-à-vis du tourisme durable avec l'OIF et les îles de l'océan Indien », a partagé Alain Saint-Ange, en déclarant l'atelier officiellement ouvert.

Cet évènement, qui se déroule à Mahé, Seychelles, se termine, aujourd'hui, avec une feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action « Tourisme Durable », avec une norme définie en commun, pour les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) francophones.

Par ailleurs, l'OIF renforce sa présence dans la zone océan Indien avec la venue du XVIème Sommet de la Francophonie, à Antananarivo, qui aura pour thème : *« Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone »* et qui se tiendra du 26 au 27 novembre 2016 à Madagascar.

Cet atelier contribue, à sa mesure, aux trois enjeux spécifiques, des objectifs de développement durable (ODD), pour lesquels le tourisme durable offre un potentiel considérable aux PEID. En effet : Le tourisme durable est un vecteur d'intégration des dimensions du développement durable : économique, sociale, environnementale, culturelle. Il est, également, un secteur stratégique pour les modes de consommation et de production durables en créant leur propre modèle. Enfin, il est un facteur d'intégration des PEID Francophones dans la stratégie économique pour la Francophonie.

http://nation.sc/article.html?id=251194

Biodiversité

Seychelles Nation Newspaper

29 sep 2016

Managers of marine protected areas strengthen skills and boost capacity

Over 30 people including a dozen local officials and managers of marine protected areas (MPAs) together with their counterparts from Kenya, Tanzania and Mauritius are following a week-long training in the laws that govern such areas in the Western Indian Ocean.

The training, which is taking place at the University of Seychelles at Anse Royale, aims to boost the understanding of nationals from these countries managing their MPAs on the importance of MPAs related laws and their implementation, including enforcement and governance arrangements .

It is expected that at the end of the training the group will be well equipped to train a wider range of stakeholders in their respective countries.

The training is being funded by the European Union under its Eastern and Southern Africa and the Indian Ocean (ESA-IO) five-year biodiversity project and it is being carried out by the Indian Ocean Commission.

The organisation of the training in Seychelles has been made in collaboration with the Ministry of Environment, Energy and Climate Change and the Blue Economy Research Institute (BERI)of the University of Seychelles.

The chief executive of the Seychelles National Parks Authority, Flavien Joubert, officially launched the training on Monday in the presence of the Minister for Environment, Energy and Climate Change Didier Dogley, the vice-chancellor of the University of Seychelles Professor Dennis Hardy, the principal secretary of the Blue Economy Department Rebecca Loustau-Lalanne, among other guests.

In remarks to launch the training Mr Joubert said it has come at an opportune time and is highly relevant for all who is tasked with protecting different species and managing protected areas.

"We all know that a lot is being done but a lot more needs to be done to protect and to manage marine protected areas and the different species," Mr Joubert said.

Noting that Seychelles has made a lot of commitment at national, regional and global level in relation to environment protection, he said the training will strengthen our capacity in environment protection and will be a big boost in helping us honour all our commitments.

He called on all those taking part to make the most of the opportunity to learn from each other, to exchange views, ideas and best practices to reinforce their knowledge and boost the quality of their work, a view which Minister Dogley reemphasised.

He reminded everyone present that our environment attracts a lot of visitors to our shores and in spite of all effort to protect it a lot more needs to be done to reinforce protection measures.

He stressed on the need to work in partnerships, to make the most of opportunities like the training, to share experiences as well as challenges which are no doubt similar in many aspects in the different countries and build on knowledge so as to better reinforce protection work.

For Prof. Hardy being able to manage protected areas is a mighty challenge but training and building capacity of those tasked to do it is one of the key tools to succeed because, he said, we need to continue to think creatively about ways to protect the world's important resources for the future.

Another representative of the UniSey noted that the institution, though young, attaches great importance and gives full support to such training because it gives great importance to the environment and is well aware that the richness of our endemic species have degraded over the years.

"The UniSey is therefore thankful to the EU and the IOC for funding this project and bringing all the different regional countries which share the same goal and practices in protecting and preserving the MPAs of the region," he said.



Delegates and guests in a souvenir photograph after the opening ceremony

Environnement

Seychelles going green with ban on plastic bags, plates, cutlery

September 23, 2016, Patsy Athanase and Betymie Bonnelame



Plastic bags, plates, cups and forks are soon to be a thing of the past in Seychelles.(Joe Laurence, Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Say goodbye to plastic bags that blow in the wind. Plastic plates, cups and forks are also soon to be a thing of the past. By this time next year those items may be impossible to find in the island nation.

The Seychelles' cabinet of ministers this week approved a ban on the importation of Styrofoam lunch boxes and plastic bags, plates, cups and cutlery beginning in January. But that's just step one. By July 2017 those items shouldn't even be found on store shelves in the island nation, said the Principal Secretary in the Ministry of Environment, Energy and Climate Change, Alain Decomarmond.

"We envisage that once the ban comes into force in January, businesses which still have these items in stock will have until the end of June to get rid of their stocks and switch to environmentally-friendly alternatives," said Decomarmond.

Decomarmond said importers will then have to provide details of the items that will replace those non-biodegradable products. The replacements will have to be certified by the Department of Environment and the Seychelles Bureau of Standards to ensure they are bio-degradable.

He added that the switch is not expected to be costly for businesses.

"When we announced our intention last year to ban and eventually phase out these products, we worked on a mechanism to remove taxes on any bio-degradable items so importers of these products stand to benefit when they switch to environmentally friendly products," said Decommarmond.

The principal secretary said that the government of Seychelles, an archipelago in the western Indian Ocean, wanted to make sure there were other options for local consumers before imposing the ban.

The Department of Environment is presently drafting regulations for plastic bags, and importers who do not respect the ban as of January will be committing an offence punishable by law.

Two local environment groups, Sustainability for Seychelles (S4S) and SIDS Youth AIMS Hub (SYAH) welcomed the announcement.

Michelle Martine of S4S, which led a three-year campaign against the use of polystyrene takeaway box, said, "We are very happy that the ban includes other items, not just plastic bags, such as polystyrene takeaway boxes, plastic plates, cups and cutlery. It's a great win for the environment, and for our health."

As part of its public awareness campaign, last year S4S introduced bio-degradable boxes made out of sugarcane fibre for take-aways and other food outlets.

Martin said that it was quite a tough battle but it has been worth it.

"While all the plastic bags, spoons, cups and polystyrene boxes already in use will still be with us for hundreds of years in our landfill, at least in a year's time we should no longer see these unsightly disposable items floating around in the sea and littering our beaches and roadsides," she told SNA.

Martin added that "this ban will go a long way towards improving Seychelles' credibility as an environmentally conscious nation."

Angelique Pouponneau of SYAH, said this was definitely good news and a step in the right direction.

The group carried out a 'No Plastic Bag' campaign last year to encourage people to switch to other environmentally friendly alternatives.

"Many people were very sceptical about the campaign and many still are. But we decided to plod on. We saw the bigger vision and that is a healthier environment for humanity," said Pouponneau.

Pouponeau says "Seychelles now joins France, Mauritius, Rodrigues, Comores, Madagascar in the region and the benefits for Seychelles include healthier oceans because most of our plastic bags end up in the sea which can be consumed by fish and then we eat the fish. As such we are also consuming plastic."

SNA spoke to a local business importing plastic cups and plates at the request of clients.

Guillemette Etienne of the Thayaz Party shop said, "They believe strongly in protecting the environment so we do not import plastic products unless the customers insist on it."

"I think the ban is a good initiative by the government and we totally support it as it is good for our environment," added Etienne.

According to a provisional study of Seychelles' landfill, plastic wastes account for 33 percent of all wastes in Seychelles.

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/5957/Seychelles+going+green+with+ban+on+plastic+bags%2C+plates%2C+cutlery